

**OBJET DESAFFECTATION SUIVIE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC
 DE LA COMMUNE EN VUE DE LEUR MISE AU REBUT
 DE MATERIELS RADIOS OBSOLETES ET SANS EMPLOI**

Aux termes de l'article L. 1311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les biens du domaine public des Communes sont inaliénables et imprescriptibles.

Lorsqu'un bien n'est plus affecté à un service public, il ne relève plus du domaine public à compter de l'intervention de l'acte administratif constatant son déclassement (article L. 2141-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques).

Ainsi, la sortie d'un bien du domaine public communal est conditionnée, d'une part par une désaffectation matérielle du bien et, d'autre part, par une délibération constatant cette désaffectation et portant déclassement du bien.

Les réseaux analogiques de la police municipale et des mairies annexes (plan PCS) sont devenus obsolètes suite à la mise en service opérationnelle d'une nouvelle architecture numérique à l'échelle de la ville. La mise au rebut pourra consister à une cession à l'ambassade de France à Maurice pour une utilisation éventuelle à Rodrigues après un reconditionnement technique

Je vous demande :

- de constater préalablement la désaffectation du domaine public des matériels obsolètes, hors d'usage et sans emploi ;
- d'approuver leur déclassement du domaine public de la commune,
- d'autoriser leur mise au rebut et la cession à l'ambassade de France à Maurice pouvant les remettre à un autre Etat à titre gracieux dans un cadre de coopération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 19 mars 2016
Délibération n° 16/2-27

**OBJET DESAFFECTATION SUIVIE DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC
DE LA COMMUNE EN VUE DE LEUR MISE AU REBUT
DE MATERIELS RADIOS OBSOLETES ET SANS EMPLOI**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 16/2-27 du Maire ;

Vu le rapport de DELORME Eric, 15ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission - avec réserve de Monsieur VICTORIA René-Paul - ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1 Constate préalablement la désaffectation du domaine public des matériels obsolètes, hors d'usage et sans emploi.

ARTICLE 2 Approuve leur déclassement du domaine public de la commune.

ARTICLE 3 Autorise leur mise au rebut et la cession à l'ambassade de France à Maurice pouvant les remettre à un autre Etat à titre gracieux dans un cadre de coopération.

LE MAIRE

Gilbert ANNETTE

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
 en séance du samedi 19 mars 2016
 et annexé à la Délibération n° 16/2-27

LISTE DES EQUIPEMENTS PROVENANT DES VEHICULES DE LA POLICE MUNICIPALE		
DESIGNATION	N° DE SERIE	QUANTITE
MOTOROLA CM360 + MICRO A MAIN	019TLUG404	3
	019TGN7048	
	019TLUG449	
TAIT MOBILE TMB110 + MICRO A MAIN	19403096	1
SIMOCO SRM 9000 E0 + MICRO A MAIN +HP LSP SRM	ERE0X07234CEM	1
SIMOCO FACADE SRM 9030	351350809134	1
ALCATEL T2020-221-Z04 + MICRO A MAIN	17105661	2
	17105662	
ANTENNE DE TOIT	S/N°	5
SUPPORT MOBILE	S/N°	2
HAUT PARLEUR 5 WATT 4 OHM	S/N°	1
LISTE DES EQUIPEMENTS PROVENANT DE LA POLICE MUNICIPALE		
DESIGNATION	N° DE SERIE	QUANTITE
PORTATIFS ICOM ICF31 GT-L	1223891	17
	1223909	
	1223906	
	1223649	
	1223524	
	1224581	
	1223907	
	1223905	
	1223525	
	1223852	
	1223523	
	1223908	
	1223645	
	1221030	
	1224360	
	1223851	
1223648		
SIMOCO SRM 9000 E0 + MICRO A MAIN +HP LSP SRM + mat d'antenne (sans antenne)	3ME0X05121CX1	1
BASE RADIO ALCATEL AVEC MICRO MAIN ET HAUT PARLEUR	17105665	1
ALIMENTATION ALCATEL	S/N°	1
MICRO A MAIN ICOM HM159SC (POUR MOBILE)	S/N°	7
CHARGEURS INDIVIDUELS ALCATEL TOPA-CH-270	S/N°	6
CHARGEURS INDIVIDUELS ICOM BC-144N	S/N°	2
CHARGEURS MULTIPLES ICOM BC-121N	S/N°	2
HOUSSES CUIR POUR ICOM ICF31 GT-L	S/N°	16
LISTE DES EQUIPEMENTS PROVENANT DES MAIRIES ANNEXES ET GARAGE MUNICIPAL		
DESIGNATION	N° DE SERIE	QUANTITE
BASE RADIO ALCATEL AVEC MICRO MAIN ET HAUT PARLEUR	17136967	13
	17136966	
	17136969	
	17105665	
	17136963	
	17136968	
	17136956	
	17136960	
	17136953	
	17136959	
	17136961	
	17136955	
	311400	
ALIMENTATION ALCATEL	S/N°	13
BATTERIES 12V	S/N°	15
MAT D'ANTENNE AVEC ANTENNE JAYBEAM	S/N°	5
RELAIS ICOM T800	13042368	1
RELAIS ICOM		1

 MAIRE